

Direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
du Territoire de Belfort



ac-besancon.fr



guide méthodologique

Une démarche
pour élaborer
le nouveau
projet d'école
2017-2020

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale - Territoire de Belfort
Place de la Révolution Française
CS 60129
90003 BELFORT Cedex
☎ 03 84 46 66 00 - 📠 03 84 28 36 14
📧 ce.dsden90.ac-besancon.fr
🌐 <http://dsden90.ac-besancon.fr>



Le projet d'école : quelques précisions

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation définit les objectifs de l'école :

- élever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les enfants ;
- réduire les inégalités sociales et territoriales ;
- réduire le nombre de sorties sans qualification.

Finalité du projet d'école :

Le projet d'école veille à adapter l'action de l'équipe pédagogique aux spécificités locales. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue qui mobilise l'ensemble des acteurs.

Contenu du projet d'école :

Le projet définit les modalités particulières de mise en œuvre des programmes nationaux et de la politique éducative.

Il dégage des objectifs d'action et indique les activités qui y concourent.

Il précise les voies et les moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer parents et partenaires à cette fin.

Il prévoit les dispositifs permettant de réguler et d'évaluer les actions.

Calendrier d'élaboration du nouveau projet d'école :

Année 2015-2016	
Mars 2016	Envoi du guide méthodologique aux écoles
Mars à juin 2016	Bilan du précédent projet et analyse de la situation actuelle
Juin 2016	Date limite de retour à l'IEN de circonscription des annexes 1 et 2
Année 2016-2017	
Septembre 2016 à novembre 2016	Rédaction des axes prioritaires du projet d'école en lien avec les équipes de circonscription, si nécessaire
Début décembre 2016	Date limite d'envoi du pré-projet à l'IEN de circonscription
Janvier/février 2017	Présentation au 2^{ème} conseil d'école de l'année avant validation définitive
Avant le 14 avril 2017	Validation par l'IEN
	Rédaction des fiches-actions
Mai/juin 2017	Présentation au 3^{ème} conseil d'école de l'année pour adoption

Les phases d'élaboration

→ La conception du projet d'école passe par des phases distinctes :

En 2015 - 2016

1- Bilan du projet d'école précédent

Phase d'état des lieux qui permet à l'équipe de cerner et de partager un regard sur les effets du précédent projet d'école (pages 4 et 5).

Annexe 1 à retourner à l'IEN.

2- Analyse de la situation actuelle

Diagnostic du fonctionnement actuel de l'école qui permet l'identification des domaines de moindre réussite mais aussi des points d'appui (pages 6 à 14).

Annexe 2 à retourner à l'IEN.

En 2016 - 2017 (guide méthodologique à venir en septembre 2016)

3- Définition des axes prioritaires d'une politique d'école

4- Définition des actions au service des priorités retenues

5- Élaboration de l'échéancier pour la mise en œuvre

6- Évaluation des actions et régulation annuelle du projet

1 - Bilan du projet d'école précédent

1.1 Bilan des priorités

3 priorités avaient été définies dans le précédent projet d'école.

Elles seront reprises dans les cadres prévus **en annexe 1**.

Il conviendra de rappeler pour chacune d'elles les actions mises en œuvre et les effets attendus de ces actions.

L'écart entre les effets attendus et les effets constatés sera précisé et analysé ensuite.

1.2 Des définitions : un indicateur - une donnée

- **Un indicateur** est une information contribuant à l'appréciation d'une situation en vue d'une décision. Il constitue une mesure objective à un instant donné. Il doit permettre d'effectuer des comparaisons et donc de mesurer des écarts dans le temps et dans l'espace **Il n'est ni souhaitable ni utile de retenir un grand nombre d'indicateurs.**

Il faut toutefois les choisir dans des domaines variés pour avoir une vue d'ensemble.

Le choix des indicateurs est aussi important tant pour mettre en valeur les points positifs que pour faire apparaître les difficultés et les dysfonctionnements.

Des indicateurs groupés par thématiques sont proposés **dans l'annexe 3**.

- **Une donnée** est une information qui caractérise les conditions matérielles d'exercice et les réalités de l'environnement de l'école. Il faut en tenir compte mais elle ne peut pas être considérée comme un indicateur dans la mesure où les actions mises en œuvre au sein de l'école n'ont pas d'influence sur celle-ci.

Les données constitueront des points d'appui ou de référence dans les choix stratégiques des axes et des actions envisagées pour le projet d'école.

1.3 Réflexion globale à mener sur le projet d'école précédent

Au-delà du bilan des priorités et des actions, une réflexion plus globale sur le projet d'école précédent est nécessaire pour identifier les résistances ou obstacles qui ne lui ont pas permis de produire les effets attendus.

Des questions vous sont proposées à cet effet.

Est-ce un projet qui reste une référence ?

Est-ce un projet qui n'est plus investi par l'équipe actuelle ?

Est-ce un projet trop dense, trop ambitieux dans lequel on a du mal à se retrouver ?

Si les actions mises en place ont eu un impact efficace :

- Faut-il poursuivre ces actions sans qu'elles restent prioritaires dans le prochain projet d'école ?

- Faut-il approfondir ces actions dans le cadre du prochain projet d'école ?

Si l'amélioration des résultats des élèves est peu significative : le problème viendrait plutôt :

- de la conception du projet ?

- de la conduite du projet ?

- de l'inadaptation des actions ?

Si certaines actions prévues à partir des priorités n'ont pas été mises en œuvre, le problème vient-il :

- du manque de temps ?

- de l'absence de calendrier prévisionnel ?

- du remplacement d'actions par des actions qui n'étaient pas dans le projet ?

- de l'évolution de la situation de l'école ?

- de la transformation de l'équipe ?

Cette réflexion vous permettra éventuellement de dégager des pistes pour que le projet d'école à venir soit l'outil de référence du travail de l'équipe pédagogique.

2 - Analyse de la situation actuelle

Pour mener à bien cette deuxième phase, un questionnement organisé par thématique vous est proposé.

Il peut vous aider à soutenir la contribution de chacun, à nourrir la réflexion collective et à aborder des domaines qui ne seraient pas interrogés spontanément.

En annexe 2, figure le document qui permettra de récapituler par thématique vos réflexions et analyses selon 3 axes : forces, fragilités, pistes de progrès.

Ce travail collectif vous amènera progressivement à dégager les axes prioritaires du futur projet d'école, objet de la phase 3 ; cette phase sera formalisée à partir de la rentrée 2016.

1. Le travail d'équipe

Quels sont les points de réussite du travail d'équipe ?

Est-ce que le fait de devoir travailler ensemble est ressenti comme une contrainte ?

Quels sont les points à améliorer pour être plus efficaces dans le travail commun ?

L'organisation des différents conseils, leur planification, leur préparation, la contribution de chacun peuvent-elles être améliorées ?

Y a-t-il des échanges sur les démarches d'apprentissage et sur l'harmonisation des pratiques professionnelles ?

Ces échanges permettent-ils de progresser individuellement ?

Ces échanges permettent-ils de mieux prévenir ou anticiper les difficultés des élèves ?

Dans quels domaines les enseignants dans leur ensemble ressentent-ils un besoin de formation ?

L'intégration des jeunes enseignants (PES/T1/T2) et des nouveaux arrivants est-elle anticipée ? Sont-ils accompagnés dans leur découverte de l'école, de son contexte, des outils de travail déjà élaborés ?

Quels sont les critères de constitution des classes ?

L'attribution des classes se fonde-t-elle sur des principes autres que l'ancienneté ?

Les compétences des maîtres en langues vivantes sont-elles pleinement utilisées dans l'école ou dans le cadre d'une liaison inter-cycles ?

Le travail d'équipe

Forces	
Fragilités	
Pistes de progrès	

A renseigner dans l'annexe 2

2. Le travail en cycles d'apprentissage

Quels sont les domaines où existent des programmations de cycle qui sont de réels outils de référence pour chacun ?

Ces programmations sont-elles conçues en termes de contenus, de compétences, de supports, d'activités ? Sont-elles suivies ?

Quels sont les domaines où concevoir prioritairement des programmations ?

Hormis les programmations, y a-t-il des documents pédagogiques communs aux enseignants ?

Y a-t-il un choix concerté pour les textes lus ou présentés aux élèves au cours du cycle ?

Les outils des élèves font-ils l'objet d'une harmonisation dans le cycle ? Dans l'école ?

Y a-t-il un choix concerté dans le cycle pour le recours à certains documents, manuels, supports ?

Dans certains domaines, y a-t-il une terminologie commune au sein de l'école pour les enseignants ? Pour les élèves ?

Quels sont des projets partagés pendant l'année ? Y a-t-il des décloisonnements entre classes ?

Le travail en cycles d'apprentissage

Forces	<i>A renseigner dans l'annexe 2</i>
Fragilités	
Pistes de progrès	

3. La différenciation pédagogique et l'aide aux élèves en difficulté

Y a-t-il une prise en compte des différences de rythme d'acquisition des élèves dans les classes ? Y a-t-il des groupes de besoin organisés dans les classes ?

Y a-t-il une harmonisation dans les modes d'évaluation formative, en cours d'apprentissage, dans les corrections ? Le type de correction des cahiers est-il variable d'une classe à l'autre ?

Y a-t-il une concertation entre les maîtres du cycle pour organiser des aides spécifiques, du type décloisonnement, pour constituer des groupes de besoin ?

Les conseils de cycle consacrés au suivi des élèves en cours d'année fonctionnent-ils de façon satisfaisante ?

L'APC est-elle l'objet d'un temps de régulation partagée, avec un suivi précis des progrès ?

A-t-on une vision claire du nombre d'élèves aidés par le RASED ? A l'extérieur ? Ayant besoin d'une aide et n'en recevant pas ?

Les aides du RASED sont-elles complémentaires aux aides apportées en classe ?

Y a-t-il une coopération satisfaisante entre les professionnels concernés par les élèves en difficulté ?

Les équipes éducatives permettent-elles d'améliorer le suivi des élèves (partage de l'information, dialogue avec les parents, définition d'axes de travail...) ?

La différenciation pédagogique et l'aide aux élèves en difficulté

Forces	<i>A renseigner dans l'annexe 2</i>
Fragilités	
Pistes de progrès	

4. Les acquis et le suivi des élèves

Quels sont les domaines de réussite des élèves ?

Dans les évaluations faites, quelles sont leurs difficultés majeures ?

Quelle prise en compte des résultats aux évaluations diagnostiques CE2 ?

L'évaluation des acquis des élèves est-elle harmonisée dans l'école ?

Comment en est-il rendu compte aux élèves ? Aux familles ?

Les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) sont-ils de véritables outils de coordination des aides ? Permettent-ils de renforcer la cohérence entre les actions entreprises pour aider l'élève ? Comment faire pour y parvenir ?

Au sein de la classe, la mise en œuvre et le suivi des plans d'accompagnement personnalisé (PAP) permettent-ils aux élèves, dont les difficultés sont la conséquence d'un trouble des apprentissages, de suivre leur scolarité ? Quels obstacles peuvent être identifiés ? Comment les surmonter ? Comment éviter les ruptures au cours de la scolarité ?

L'inclusion des élèves en situation de handicap est-elle une problématique partagée par l'équipe ? Comment faire pour y parvenir ?

Les acquis et le suivi des élèves

Forces	<i>A renseigner dans l'annexe 2</i>
Fragilités	
Pistes de progrès	

5. Le numérique au sein de l'école

- **Pratique numérique des enseignants**

Des enseignants recourent-ils au numérique pour préparer leurs cours ? Des sites ou des ressources sont-ils privilégiés ? Les enseignants échangent-ils avec leurs collègues sur les ressources utilisées ? Des enseignants utilisent-ils les ressources institutionnelles (Éduthèque, English for school...) et éditoriales disponibles ? Des enseignants projettent-ils des ressources numériques ?

Les échanges s'organisent-ils autour des compétences d'une personne dont l'habileté numérique est reconnue par l'équipe ?

Les enseignants connaissent-ils et prennent-ils en compte la législation relative à l'utilisation de ressources numériques (droit à l'image, droits d'auteur...) ?

- **Communication**

La messagerie professionnelle de l'école est-elle employée régulièrement par le directeur pour informer l'équipe pédagogique ? Les échanges par messagerie professionnelle personnelle (...@ac-besancon.fr) sont-ils réciproques et vont-ils au-delà de l'équipe pédagogique (parents, collectivités...) ?

L'école dispose-t-elle d'un blog alimenté par une majorité d'enseignants ? Par un seul enseignant ?

- **Formation**

Les enseignants ont-ils suivi au moins un parcours de formation à distance (m@gistère) ? Dans quel domaine ? Les besoins de formation dans le domaine du numérique sont-ils identifiés ?

- **Pratique numérique des élèves**

Des activités numériques sont-elles proposées occasionnellement en classe ? Un décroisement a-t-il été conduit ? Des activités numériques sont-elles proposées en APC ?

- **Équipement**

L'école compte-t-elle au moins un vidéoprojecteur, ou en a fait la demande ? Dans l'école, les enseignants ont-ils accès à au moins un équipement mobile (portable, tablette) qui leur est réservé ? Des postes fonctionnels existent-ils dans une salle informatique ou dans certaines classes ? Les élèves ont-ils accès au moins à un ordinateur ou à un outil numérique individuel fonctionnel dans la classe ? Une connexion internet haut débit fonctionnelle est-elle disponible dans l'école, dans chaque classe ?

Le numérique au sein de l'école

Forces	
Fragilités	
Pistes de progrès	

A renseigner dans l'annexe 2

6. L'anticipation des transitions

- **Continuité GS-CP**

*Le travail en collaboration des enseignants de GS et de CP est-il prévu ?
Y a-t-il des échanges sur les pratiques professionnelles et les stratégies d'apprentissage ?
Y a-t-il des actions favorisant la continuité des apprentissages ?*

*Y a-t-il des actions contribuant à faciliter l'accueil des élèves au CP ?
Y a-t-il une transmission de ressources et d'outils pour faciliter la transition GS / CP ?
Les enseignants de CP prennent-ils en compte les apprentissages menés en maternelle ?*

- **Liaison inter-cycles**

Entre le cycle 2 et le cycle 3, le LPC au palier 1 est-il une référence pour les enseignants du cycle suivant ?

Y a-t-il d'autres documents permettant un suivi entre le cycle 2 et le cycle 3 ?

- **Liaison école-collège**

*Le conseil école-collège a-t-il permis à des enseignants de conduire des projets ?
Les liaisons école-collège ont-elles permis de mieux comprendre les difficultés des élèves et de rédiger des PPRE passerelle concertés ?
La réflexion sur des outils de cycle est-elle engagée ?
L'école a-t-elle été informée du contrat d'objectifs du collège ?*

L'anticipation des transitions

Forces	<i>A renseigner dans l'annexe 2</i>
Fragilités	
Pistes de progrès	

7. Améliorer le climat scolaire, apprendre à vivre ensemble

*Les relations élèves-élèves sont-elles à améliorer ? Dans les classes ? Dans la cour ?
Le respect du matériel, du cadre de vie, doit-il être amélioré ?
Quels sont les dispositifs de gestion des conflits entre élèves ?*

La place des récréations est-elle adéquate ?

*Y a-t-il une harmonisation concernant les attitudes et les exigences des enseignants ?
Les règles sont-elles l'objet d'une réflexion entre enseignants ? D'une élaboration dans les classes ?
Le respect des règles doit-il être amélioré ?*

Les sanctions et punitions sont-elles l'objet d'une réflexion éducative ?

La prévention du harcèlement est-elle travaillée ?

*Les élèves sont-ils incités à développer des comportements de responsabilité ?
D'autonomie ? De coopération ? D'entraide ?
Y a-t-il des pratiques du type débat, conseil ? Quelles réussites ? Quelles évolutions à apporter ?*

*La gestion des élèves à comportement particulièrement difficile est-elle l'affaire de tous ?
Existe-t-il des protocoles pour aider à gérer les situations de crise ?*

Améliorer le climat scolaire, apprendre à vivre ensemble

Forces	<i>A renseigner dans l'annexe 2</i>
Fragilités	
Pistes de progrès	

8. La coopération avec les familles

Comment la relation école-famille est elle pensée, organisée ?

Répertorier les différentes modalités de communication avec les familles, notamment :

- le premier accueil par le directeur
- les visites de l'école : avant la première scolarisation, à l'occasion d'actions particulières de l'école ou des classes
- les réunions
- le cahier de liaison
- les modalités de rendez-vous
- la transmission des cahiers : lesquels ? A quelle fréquence ?

Ces modalités sont-elles harmonisées entre les classes ? Gagneraient-elles à l'être ?

Les travaux à la maison font-ils l'objet d'une concertation entre enseignants ? D'une progression dans les cycles 2 et 3 ?

Le choix d'un cahier, agenda ou cahier de textes, fait-il l'objet d'une concertation et d'une progression ?

Les relations avec les parents « réputés difficiles », les relations avec les parents qui viennent peu à l'école : ces sujets font-ils l'objet d'une réflexion commune ou d'échanges de pratiques au sein de l'équipe (pour anticiper ou gérer les conflits, pour être plus accessible...) ?

Quand les parents sont-ils sollicités par les enseignants ? (accompagnement de sorties régulières, occasionnelles...)

Quelle est la place des parents au conseil d'école ? Sont-ils sollicités en amont de l'élaboration du projet d'école ou seulement pour le valider ?

La coopération avec les familles

Forces	<i>A renseigner dans l'annexe 2</i>
Fragilités	
Pistes de progrès	

9. Temps scolaire / Temps périscolaire

Le transfert de responsabilité entre temps scolaire et péri-scolaire est-il bien prévu ?

L'organisation des déplacements, la ponctualité des uns et des autres, demandent-elles à être améliorées ?

Y a-t-il une coordination avec les responsables du temps périscolaire des élèves ?

Y a-t-il une articulation avec les dispositifs d'accompagnement à la scolarité ?

Temps scolaire / Temps périscolaire

Forces	<i>A renseigner dans l'annexe 2</i>
Fragilités	
Pistes de progrès	

10. Les intervenants extérieurs / Le personnel non enseignant

Y a-t-il une concertation suffisante entre les différentes catégories de personnels afin de garantir la cohérence éducative ?

Les intervenants réguliers éventuels ont-ils un rôle clairement défini qui se fonde sur la complémentarité avec les enseignants ?

La collaboration est-elle fructueuse ? Peut-elle être améliorée ?

L'organisation du service et le rôle confié aux ATSEM dans l'école sont-ils satisfaisants ? Serait-il souhaitable de les faire évoluer ?

Les AESH et les EVS ont-ils un rôle clairement défini ?

Les intervenants extérieurs / Le personnel non enseignant

Forces	<i>A renseigner dans l'annexe 2</i>
Fragilités	
Pistes de progrès	